



# PRÉFÈTE DE LA CHARENTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Lettre d'information  
Juillet 2021

# France Relance en Charente





## ÉDITORIAL



Dans l'infolettre de ce mois-ci, vous trouverez, en plus de la traditionnelle carte des lauréats, un lien qui vous permettra d'accéder à une liste de projets charentais bénéficiant d'un soutien de France Relance.

De nombreux dispositifs, appels à projets ou guichets, présentés sont encore ouverts et accessibles. N'hésitez pas à contacter les services de l'Etat pour bénéficier d'un accompagnement de proximité.

Vous pouvez également me joindre par mail à l'adresse suivante : [sandy.lecoq-espallargas@charente.gouv.fr](mailto:sandy.lecoq-espallargas@charente.gouv.fr)

La Charente est un territoire porteur de projets, le plan France Relance aide à les concrétiser.

Sandy LECOQ-ESPALLARGAS  
Sous-préfète à la relance en Charente  
[www.charente.gouv.fr/relance](http://www.charente.gouv.fr/relance)

## CE MOIS-CI

- » Carte des lauréats page 3
- » Zoom sur ...
  - » Aide à la relance de la construction durable page 6
  - » Écoles de production page 7
  - » Jardins partagés et collectifs page 8
  - » Alimentation locale solidaire page 9
  - » Diagnostic gratuit transition écologique page 10
- » Outils à votre disposition page 11

## LAURÉATS DES APPELS À PROJETS

Les projets financés par France Relance en Charente dans les domaines de :

- » l'écologie
- » la cohésion
- » la compétitivité



*Cliquer pour accéder à la carte complète*

## LES NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES DU PLAN DE RELANCE

### Écologie

#### → MODERNISATION DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL

En 2021, le Gouvernement consacre une enveloppe de **250 M€** au développement et à la modernisation du réseau routier national. À ce titre, la DREAL Nouvelle-Aquitaine a reçu une aide de **3,5 M€** afin d'aménager l'axe Reignac-Chevanceaux.

#### → ACCÉLÉRATION DES OPÉRATIONS FERROVIAIRES

Le gestionnaire SNCF Réseaux a bénéficié d'un soutien de **12,6M€** afin de régénérer les lignes Augoulême-Limoges et Angoulême-Beillant.

#### → RESTAURATION ÉCOLOGIQUE ET AIRES PROTÉGÉES

L'Office français de la biodiversité a reçu des subventions France Relance pour soutenir les filières de gestion et de restauration des écosystèmes. En Charente, la Société herpétologique de France et le Groupe mammalogique et herpétologique du Limousin ont bénéficié d'une aide de **234 000 euros** et **27 000 euros** respectivement, pour leur action en faveur de la protection du lézard ocellé et de la cistude et leur projet de « réseau mares ».

#### → RECYCLAGE DES FRICHES

En Charente, **7** projets lauréats ont été retenus pour limiter l'artificialisation des sols dans une logique d'aménagement durable des territoires et bénéficieront d'un montant cumulé de **2,3 M€**. Parmi les lieux réhabilités, on trouve plusieurs zones d'aménagement concerté (Rochine, Terrasses de Tardoire, Seguin-Ribéreaux), les îlots du Port et Renaudin ainsi que la rue Denis Papin à Angoulême.

#### → TREMPLIN POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dans le cadre d'un guichet lancé par l'Ademe, l'État s'est engagé à financer les achats verts des petites et moyennes entreprises pour un montant global de **30 millions d'euros**. La Charente compte **12** nouveaux lauréats soutenus par ce programme, parmi lesquels les entreprises Chabadis, Acett SARL, Yeuse, H. Mounier, L'épicerie charentaise, Setel, Lippi industrie, la Société de travaux publics et ruraux, Arbre construction, TFVM, Bionedis et Stepadis, pour un montant total de **238 900 euros**.

### → SOCLE NUMÉRIQUE DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

L'État investit **105 millions d'euros** pour soutenir les projets pédagogiques de transformation numérique dans l'ensemble des écoles, afin de réduire les inégalités scolaires et lutter contre la fracture numérique. Au titre de l'appel à projets « Continuité pédagogique pour un socle numérique dans les écoles élémentaires », **76** projets sont déjà soutenus en Charente pour un montant de **577 800 euros**.

### → DISPOSITIFS CULTURE

Dans le cadre du « Plan culture » de **2 milliards d'euros** prévu par le gouvernement, 2 enveloppes régionales de **215 000 euros** et **140 000 euros** respectivement viennent soutenir la filière des Arts visuels en renforçant les capacités d'acquisition des FRAC et accompagner les établissements vers la transition numérique. Ainsi l'École européenne supérieure de l'image à Angoulême et le FRAC Poitou-Charente ont reçu des aides de **30 000 euros** et **65 000 euros**.

### → RESTRUCTURATION, RÉHABILITATION LOURDE ET RÉNOVATION THERMIQUE DE LOGEMENTS SOCIAUX LOCATIFS

France Relance consacre une enveloppe de **500 millions d'euros** à la réhabilitation du parc locatif social, encore largement inadapté aux besoins des usagers. En Charente, Noalis a ainsi pu bénéficier de **242 000 euros** de subventions pour moderniser 22 logements répartis sur les sites de Chateaufort, Cognac et Roullet-Saint-Estèphe.

### → RÉHABILITATION DES AIRES PERMANENTES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Une enveloppe de **20 millions d'euros** est prévue par le gouvernement pour réhabiliter les aires d'accueil des gens du voyage. Ainsi **252 000 euros** soutiendront les projets des collectivités d'Angoulême et de Cognac.

## **Compétitivité**

### → SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT INDUSTRIEL SUR LES TERRITOIRES :

Doté de **400 millions d'euros** d'ici à 2022, le Fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires vise à aider les entreprises industrielles à rebondir après la crise en finançant la création ou l'extension de sites industriels et la modernisation de leurs outils de production.

En Charente, ce dispositif accompagne déjà **5** lauréats auxquels viennent s'ajouter 2 nouvelles entreprises bénéficiaires d'un montant cumulé de **1,5 million d'euros** : la Société française de fabrication de papiers ondulés à Exideuil-sur-Vienne et l'Atelier d'impression charentais à Juillac-le-Coq, portant le montant total d'aides distribuées à **3,66 millions d'euros**.



Implantée à Exideuil-sur-Vienne, la Société française de fabrication de papiers ondulés a bénéficié d'une aide de **800 000 euros**.

# LES PROJETS FINANCÉS PAR FRANCE RELANCE EN CHARENTE

→ En cliquant sur les images ci-dessous, vous accéderez aux lauréats des appels à projets et aux bénéficiaires de certains guichet du plan de relance

Dispositif	Structure	Type de structure	Projet	Code postal	Commune	Adresse	Montant subvention
Aide à l'investissement pour le développement d...	VDAMN DEL...	Entreprise		16110	BRANZAC		Jusqu'à 50 000€
Aide à l'investissement pour le développement d...	FARI DES OI...	Entreprise		16310	VITRAC-SAL...		Jusqu'à 50 000€
Aide à l'investissement pour le développement d...	GAFI DES T...	Entreprise		16320	BOYENNE-IA...		Jusqu'à 50 000€
Aide à l'investissement pour le développement d...	EARL DE LA J...	Entreprise		16480	PASSIRAC	LD LA JAURFERRE	Jusqu'à 50 000€
Chèque export	SAS DIN SP...	Entreprise	Canada				Jusqu'à 50 000€
Chèque export	SAS DIN SP...	Entreprise	Royaume-Uni				Jusqu'à 50 000€
Chèque export	DRACKAR B...	Entreprise	Etats-Unis				Jusqu'à 50 000€
Chèque export	TELCHVIMA P...	Entreprise	Suède				Jusqu'à 30 000€
Chèque export	THOMAS PR...	Entreprise	Royaume-Uni				Jusqu'à 50 000€
Chèque export	MAISON PR...	Entreprise	Chine				Jusqu'à 50 000€
Chèque export	LUX LINGUA	Entreprise	Etats-Unis				Jusqu'à 50 000€
Chèque export	ETABLISSEM...	Entreprise	Royaume-Uni				Jusqu'à 50 000€
Chèque export	SPIRIQUE	Entreprise					Jusqu'à 50 000€
Chèque export	SOCIETE DU ...	Entreprise					Jusqu'à 50 000€
Chèque export	I DISTILLING	Entreprise	Japon				Jusqu'à 50 000€
Chèque export	SARL DE BIR...	Entreprise					Jusqu'à 50 000€
Chèque numérique	LES GALAINES	Entreprise	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée		ABZAC	LE PETIT MONTENAT	500 €
Chèque numérique	BOLOT MIC...	Entreprise	Activités photographiques		JARNAC	76 RUE DES CHABANNES	500 €

Les bénéficiaires des guichets

Dispositif	Structure	Type de structure	Projet	Code postal	Commune	Détail du projet	Montant subvention
Soutien à l'investissement industriel dans les terr...	PREFACTEC F...	Entreprise		16110	La Rochefo...	6 Rue De La Ligonne	> 200 000€
Modernisation de la filière automobile (Territoir...	LUXIOR LIGH...	Entreprise	Digitalisation de deux lignes de production retenant dans la dém...	16000	Angoulême	26 impasse des bosquets	> 200 000€
Modernisation et diversification de la filière aéro...	AEVA	Entreprise	« Optimiser les activités sur un site industriel à proximité de l'au...	16730	Méac	8 chemin Etang	> 200 000€
Appel à projets Efficacité Énergétique - fabrica...	Saint Gobain...	Entreprise	Fabrication en plâtre - Récupération de chaleur sur le sécheur et ...	16370	Cherves Ric...		> 200 000€
Rénovation des bâtiments d'enseignement supér...	CROUS Poit...	Etat	GER Autonomie énergétique - RACCORDEMENT AUX RESEAUX B...	16400	La Couronn...	6 rue de Varsovie	Entre 50 000 et 200 000€
Rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat	Bureau du s...	Etat	GER CVC	16200	Jarnac		Entre 50 000 et 200 000€
Rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat	Tribunal Jud...	Etat	GER Enveloppe	16170	Val d'Auge		> 200 000€
Rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat	Gendarmerie...	Etat	Rénovation thermique Caserne Levaucour	16000	Angoulême	7 Boulevard de Lullierie	> 200 000€
Rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat	Préfecture	Etat	remplacement des menuiseries et création de réseaux différenci...	16000	Angoulême	9 rue de la Préfecture	Entre 50 000 et 200 000€
Rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat	Direction de...	Etat	remplacement des éclairages par des LED et relamping du garage	16000	Angoulême	Rue Raymond-Poincaré	Entre 50 000 et 200 000€
Rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat	Direction de...	Etat	Remplacement chaudière et régulation - CR (SO 05)	16100	Cognac, Fr...	14 RUE RICHARD	< 50 000€
Rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat	Sous-préfet...	Etat	Isolation de la toiture de la sous-préfecture de COGNAC	16100	Cognac, Fr...	Place de la Sous-préfecture	< 50 000€
Rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat	Tribunal Jud...	Etat	Remplacement des fenêtres vitrées	16100	Cognac, Fr...	3, Rue Pierre Martin Civat	< 50 000€
Rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat	Préfecture	Etat	Remplacement d'anciennes menuiseries par des fenêtres à trac...	16000	Angoulême	9 rue de la Préfecture	< 50 000€
Rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat	Armée de l'Air	Etat	Remplacement de chaudière	16100	Châteauber...		Entre 50 000 et 200 000€
Rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat	armée de l'Air	Etat	Remplacement de chaudière	16100	Châteauber...		< 50 000€
Rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat	Agence natio...	Etat	Installation de bornes électriques	16600	Mornac	104 route du Lac Mélot	< 50 000€
Rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat	Sous-Préfet...	Etat	Remplacement d'anciennes menuiseries par des fenêtres à trac...	16500	Confolens	Rue Rabaud-Lacroze	< 50 000€

Les lauréats des appels à projets

## ACTUALITÉS

→ **PROLONGATION DES APPELS À PROJETS INDUSTRIE AU 7 SEPTEMBRE 2021 :**

L'ouverture de 4 dispositifs était prévue jusqu'au **1er juin 2021**. Face au succès qu'ils ont rencontré, ils sont prolongés jusqu'au **7 septembre**.

- Les fonds de soutien aux investissements et d'accompagnement visant à accélérer la diversification, la modernisation et la transformation écologique des filières aéronautique et automobile.
- Le fonds de soutien aux investissements du secteur nucléaire.
- L'appel à projet (Re)localisation, visant à soutenir l'investissement dans cinq secteurs critiques : Santé, Agroalimentaire, Électronique, Intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, matières premières, etc.) et applications industrielles de la 5G.



En savoir plus



## ZOOM SUR...

# AIDE À LA RELANCE DE LA CONSTRUCTION DURABLE

Le plan de relance prévoit un accompagnement spécifique des collectivités territoriales en octroyant aux élus une aide pour participer au financement de leurs investissements et de leurs projets structurants pour améliorer le cadre de vie des habitants. Il s'agit de l'aide à la relance de la construction durable.

**Aide à la relance de la construction durable**

Le Plan de relance prévoit un accompagnement spécifique des collectivités territoriales en leur octroyant une aide pour participer au financement des équipements et espaces publics nécessaires pour améliorer le cadre de vie des futurs habitants. Il s'agit de l'aide à la relance de la construction durable ; une aide de **350 M€ sur 2 ans** versée aux communes pour des programmes de logements denses autorisés à la construction du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2022.

**Quelles sont les communes éligibles ?**

**PRINCIPE**  
Toutes les communes situées dans les départements métropolitains et d'outre-mer.

**EXCEPTION**  
Les communes carencées au titre de l'article 55 de la loi SRU sont exclues.

**Quelles sont les constructions éligibles ?**

**PRINCIPE**  
Tous les programmes comprenant au moins 2 logements, objet d'un permis de construire délivré.

**EXCEPTION**  
Les opérations de construction neuve sur des terrains nus dans les communes situées en zone C du zonage ABC relatif à la tension du marché du logement et non signataires d'une ORT sont exclues.

Les maisons individuelles ne sont pas éligibles.

**Quelles sont les constructions bénéficiaires ?**

**PRINCIPE**  
Les programmes dépassant un seuil de densité :

- Densité établie en m<sup>2</sup> de logements / m<sup>2</sup> de terrain ;
- Seuil de densité fixé par typologie de communes.

**DEUX PÉRIODES DE CONSTRUCTION AIDÉE**

- Aide 2021 : PC délivrés de Septembre 2020 à Août 2021
- Aide 2022 : PC délivrés de Septembre 2021 à Août 2022

L'aide est versée à la commune de façon automatique à la fin de la période.

**MONTANT D'AIDE**

- 100 €/m<sup>2</sup> de logements autorisés au-dessus du seuil de densité ;
- Bonus de 20 % pour les projets de réhabilitation (incluant la démolition-reconstruction) dans les communes signataires d'un projet partenarial d'aménagement (PPA) ou d'une opération de revitalisation de territoire (ORT).
- Bonus de 50% pour les projets de transformation de bureaux en logements.

2024-1. DICOM/MTF/MCL - Photo : © Arnaud Bouissou / Terra - Illustrations : CC-BY Rawpixel, CC-BY pch vector - juillet 2021

→ Pour en savoir davantage, rendez vous sur le site internet du Ministère de la Transition écologique :



En savoir plus



## ZOOM SUR...

# ÉCOLES DE PRODUCTION

L'action de la Banque des territoires aux côtés de l'État s'inscrit dans le cadre sa mobilisation dans Territoires d'industrie, visant à accompagner le déploiement de 70 nouveaux centres de formation et former 15 000 nouvelles personnes aux métiers de l'industrie d'ici 2023.

→ Dans le cadre du plan France Relance, le Gouvernement, en partenariat avec la Banque des Territoires, France Industrie et la Fédération nationale des Ecoles de production, se mobilisent pour l'emploi des jeunes dans l'industrie

• À qui s'adresse l'Appel à Manifestation d'Intérêt «écoles de production» ?

Les lauréats éligibles à cet appel à manifestation d'intérêt sont les structures de droit privé porteuses d'un projet d'écoles de production pouvant ouvrir ses portes d'ici les rentrées 2021, 2022 et 2023.

Sont donc éligibles par exemple les projets portés par des associations d'entreprises ou de personnes physique, des fédérations d'entreprises ou par une entreprise. Pour les projets non-matures nécessitant dans un premier temps un soutien en ingénierie, ils peuvent être portés par une collectivité territoriale (par exemple EPCI ou PETR), en partenariat avec les entreprises de leur territoire.

• Quel est l'objectif de cet AMI?

L'objectif de cet AMI est de renforcer davantage l'accompagnement des écoles de production et de doubler le nombre d'écoles de production dans nos territoires d'ici fin 2023 en orientant de nouveaux jeunes vers l'industrie, tout en suscitant des vocations pour les métiers de l'industrie, encore insuffisamment investis par les jeunes et leurs familles. Cette stratégie d'inclusion par l'industrie doit également permettre de répondre aux besoins en compétences de nos entreprises.

• Pour candidater : <https://www.banquedesterritoires.fr/ami-ecoles-de-production>



Date limite de dépôts des dossiers : **15 octobre 2021**





## ZOOM SUR...

# JARDINS PARTAGÉS ET COLLECTIFS

Cette mesure vise à soutenir les initiatives de jardins partagés ou collectifs avec l'objectif d'une production de produits frais pour les habitants. Il s'agit aussi de soutenir un lieu de vie ouvert sur le quartier avec des liens avec d'autres structures (associations de riverains, écoles, collèges et lycées, maisons de retraites, hôpitaux, centres sociaux, commerces de proximités...), convivial, facilitant les rencontres entre générations et cultures diverses.

### Qui peut en bénéficier ?

Les associations, les collectivités territoriales (et leurs groupements), les bailleurs sociaux situés sur une commune de GrandAngoulême ou Grand Cognac.

#### → ATTENDUS :

- Production de produits consommables par les habitants,
- En cohérence avec les enjeux du développement durable, de transition agroécologique et climatiques, d'alimentation et de biodiversité.
- La participation des habitants à la vie du jardin et la gestion du site (formations, conseils sur les bonnes pratiques, repas de quartier, expositions, projections etc.)

#### → OBJETS DE SUBVENTION :

- Investissements matériels : outils de jardinage, fourniture et pose d'équipements immatériels (prestations d'ingénierie, études de sols), avec possibilité de prestations annexes de formation, d'accompagnement du porteur pour aide au lancement et à la consolidation du projet.

### À noter :

#### → **AAP toujours ouvert**

→ AAP étendu à l'ensemble des communes des communautés d'agglomération de GrandAngoulême et Grand Cognac depuis juillet.

→ Plus d'informations sur les jardins partagés et collectifs



En savoir plus



## ZOOM SUR...

# ALIMENTATION LOCALE SOLIDAIRE

Cette mesure dotée de 190 000 € pour la Charente vise à soutenir des acteurs locaux qui développent des projets favorisant l'accès des plus modestes et/ou des personnes isolées à une alimentation saine, durable et locale.

### Qui peut en bénéficier ?

Les producteurs, associations, entreprises, épiceries sociales et solidaires, communes et intercommunalités.

#### → EXEMPLES DE PROJETS :

- création d'épiceries sociales et solidaires mobiles s'approvisionnant localement et respectant la charte correspondante
- implantation de casiers alimentaires dans des zones peu équipées en commerces alimentaires et/ou pour des personnes n'ayant pas accès aux transports en commun
- distribution de paniers d'alimentation aux personnes isolées ou modestes



### AAP toujours ouvert





## ZOOM SUR...

# DIAGNOSTIC GRATUIT TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Afin de les accompagner dans leur transition écologique, les artisans, commerçants et indépendants pourront bénéficier d'un diagnostic individuel gratuit réalisé par un conseiller d'une Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA) ou d'une Chambre de commerce et d'industrie (CCI) pour mesurer la maturité écologique de l'entreprise dont découlera un plan d'actions concret que l'entreprise pourra mettre en œuvre

- Les entreprises qui souhaitent bénéficier d'une aide plus approfondie à la mise en œuvre de ces préconisations, pourront être accompagnées pour concrétiser les actions et valoriser leurs démarches, par exemple :
  - Dans la recherche d'un financement (investissement, étude, formation),
  - Dans l'optimisation de leur mode de production ou de fonctionnement (énergie, locaux, matières premières, déchets, eau, mobilité)
  - Pour engager une démarche de reconnaissance environnementale individuelle ou collective (label Envol, Imprim'vert, Eco-défis, Répar'acteurs...).
- Ce dispositif vient en complément des mesures pour la transition écologique des TPE et PME déjà mises en œuvre dans le cadre de France Relance.



**FRANCE RELANCE**  
la transition écologique  
comme objectif stratégique



# OUTILS À VOTRE DISPOSITION

---

## LES GUIDES

---

### Vous recherchez un financement pour votre projet ?

→ Les dispositifs à destination des TPE-PME (nouvelle version mai 2021)



En savoir plus

→ Le guide à destination des maires



En savoir plus

→ Les dispositifs à destination des associations (28 mai 2021)



En savoir plus

→ Les aides à l'emploi France Relance en faveur des personnes en situation de handicap



En savoir plus

D'autres documents utiles sur le site France Relance :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/documents-utiles>



# OUTILS À VOTRE DISPOSITION

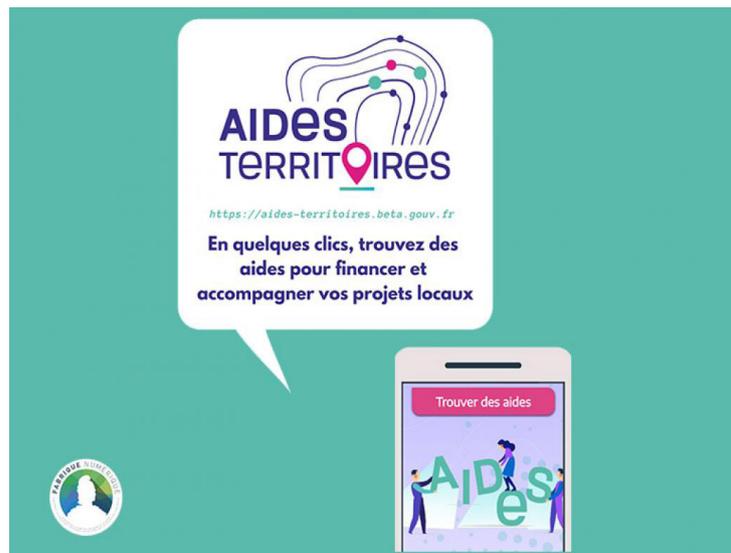
---

## AIDES AUX TERRITOIRES

---

### ➔ Vous recherchez un financement pour votre projet ?

→ Découvrez les aides disponibles et paramétrez des alertes pour donner vie aux ambitions de votre territoire.



En savoir plus

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr>

